

[Voir en ligne](#)



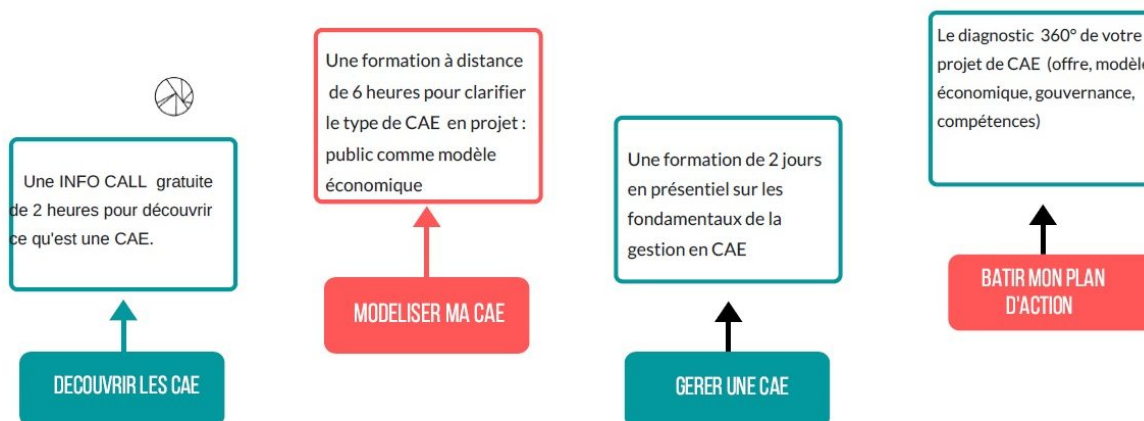
Les Chroniques de CPE - Mai 2021

[Le parcours "Nouvelles CAE, Nouveaux Dirigeants"](#)

Le parcours "Nouvelles CAE, nouveaux dirigeants" est composé de modules et sessions de formations complémentaires, allant de l'info-call Découverte au conseil diagnostique, afin de vous accompagner à tous les stades de votre projet, que vous soyez nouveaux dirigeants et responsables d'une CAE existante ou porteurs d'un projet de CAE.

S'il est recommandé de les suivre dans leur totalité pour qui se décidera à créer une CAE, la décision de le faire, au rythme que vous aurez choisi, vous appartient.

Le parcours se décompose ainsi :





En première étape, la réunion d'information collective, proposée gratuitement, permet d'aborder en 2 heures un éventail de sujets : l'histoire des CAE, l'activité d'une CAE, le rôle des CAE, les publics auxquels elle s'adresse, l'accompagnement.

Vous souhaitez en savoir plus ? Participez à la prochaine réunion d'information collective, prévue le lundi 7 juin, de 14h à 16h, en ligne :

[S'inscrire à l'info-call](#)

La formation "Modéliser sa CAE"

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Positionner leur projet selon la logique intérêt général / intérêt collectif.
- Clarifier la mission de la future CAE et les publics auxquels elle s'adresse.
- Définir les grands principes de son modèle économique.
- Identifier les besoins de financement externe.

La formation se déroulera en **deux sessions d'une demi-journée chacune** – 6 heures, à distance.

- **17 septembre 2021 – 21 septembre 2021**

Tarifs du parcours :

Salariés de structures sociétaires de CPE dans le cadre de la formation professionnelle continue : **550€ net**,

Autres salariés dans le cadre de la formation professionnelle continue : **660€ net**,
Autofinancement : **400€ net**.

La formation "Gérer une CAE"

La formation "Gérer une CAE" permet d'acquérir un socle de connaissances fondamentales pour maîtriser la logique de la gestion d'une CAE.

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Comprendre le parcours d'un·e porteur de projet en CAE,
- Comprendre la logique d'une demande de prise en charge assurantielle,
- Identifier les principaux risques pour la CAE,
- Appréhender la logique du Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise et du Contrat d'Entrepreneur Salarié Associé,
- Comprendre les grands principes de la rémunération,
- Comprendre les spécificités des règles comptables en CAE et les grandes étapes de la gestion comptable.

La formation se déroulera sur **2 jours, les 23 et 24 septembre 2021.**

Tarifs de la formation "Gérer une CAE" :

Salariés de structures sociétaires de CPE dans le cadre de la formation professionnelle continue :

1200 € net,

Autres salariés dans le cadre de la formation professionnelle continue : **1500 € net,**

Autofinancement : **800 € net.**

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
Cycle de rencontres interdisciplinaires -
Accompagnement à l'entrepreneuriat des publics
vulnérables



Afin de développer des expertises pointues en matière d'accompagnement de publics spécifiques accompagnés, Coopérer pour Entreprendre organisera au deuxième semestre 2021 et grâce au soutien de la Fondation de France, de BPI France, de la MACIF et du fond social européen, des séminaires thématiques tournés vers l'innovation dans les pratiques d'accompagnement entrepreneurial des publics dits fragiles.

Les objectifs de ces séminaires sont doubles :

- faciliter une compréhension large des situation personnelles de ces personnes et de leur environnement (réglementaire, économique, social, culturel.)
- décloisonner une diversité d'expertises, de disciplines, d'initiatives qui interviennent dans un sens large autour de ces publics.

Chaque séminaire :

- Sera organisé en présentiel en région.
- Sera dédié à un public particulier. Les publics abordés en 2021 sont :
 - Les publics en situation de handicap
 - Les publics migrants
 - Les publics jeunes en situation de décrochage.
- Privilégiera la pluridisciplinarité grâce à la participation et l'intervention d'une diversité d'acteurs.

Chacun de ces 3 séminaires sera co-organisé par Coopérer pour Entreprendre et une structure partenaire.

Vous êtes intéressés pour accueillir l'un de ces séminaires sur votre territoire ? Vous êtes entrepreneur et possédez des compétences pour valoriser ces séminaires ? Répondez à notre appel à manifestation d'intérêt avant le 20 Mai 2021 !

L'appel à manifestation d'intérêt s'adresse à toute structure sociétaire ou non de Coopérer Pour Entreprendre. Il contient 6 lots portant sur la co-organisation de séminaires ainsi que des prestations annexes de valorisation des séminaires.

[Téléchargez l'AMI](#)

[Découvrez la dernière publication de l'Avise sur l'agriculture durable](#)



L'[Avise](#), agence d'ingénierie pour entreprendre autrement, vient de publier un dossier sur **l'Agriculture durable** dans le cadre de son Centre de ressources sur l'ESS.

Ce nouveau dossier de l'Avise rassemble notamment des décryptages sur les enjeux et défis du secteur, des témoignages et initiatives inspirantes ou encore une cartographie des acteurs de l'agriculture durable.

[Accédez à la publication](#)

[L'appel à contribution pour le Forum ESS-IS 2021 est prolongé jusqu'au 27 mai !](#)

FORUM NATIONAL
DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE
ET DE L'INNOVATION
SOCIALE

**CONTRIBUEZ
AU PROGRAMME !**
L'humain au centre
du jeu économique

NIORT
NOUVELLE-AQUITAINE
19 20 21 Octobre 2021

L'appel à contribution au forum de l'ESS-IS a été prolongé **jusqu'au 27 mai**, que vous pouvez retrouver ici : [appel à contribution](#).

Prévu les **19, 20, 21 octobre 2021**, nous sommes invité-es à coconstruire le programme du Forum national de l'ESS et de l'innovation sociale. Cette année, le forum cherche à interroger

les sujets et initiatives allant vers un monde qui coopère, vers la résilience et vers la préservation et le développement des communs.

Envoyez vos contributions pour la République de l'ESS



Depuis le lancement de la République de l'ESS et de sa plateforme participative, de nombreuses propositions ont déjà été faites : en participant et en intervenant lors d'agoras thématiques, ou en postant des propositions directement sur la plateforme www.larepubliqueess.org.

Un appel à contribution a été lancé début mars aux réseaux et organisation de l'ESS, afin de leur permettre de contribuer directement auprès d'ESS France au travail d'écriture de la déclaration de la République de l'ESS.

Vous pouvez donc contribuer via la plateforme ou directement auprès d'ESS France, en écrivant avant le 15 juin à m.corpet@ess-france.org

Ils nous soutiennent



[Se désabonner](#) | [Gestion de l'abonnement](#)